



# **Etoile Sportive Vernier Basket**

## **Assemblée générale du mardi 17 juin 2025, à l'Ecole des Ranches**

### **Procès-verbal**

L'assemblée générale débute à 18h39. Elle est présidée par Bruno DELABORDE, président de l'ES Vernier Basket.

Elle a été convoquée le 12 mai 2025, conformément aux statuts du club.

#### **1. Présences**

18 membres du club sont présent-es, parmi lesquel-les 10 membres du comité :

- Luis AGUIRRE
- Mehdi BEN BOUBAKER
- Laurent BRÖNNIMANN
- Jérémy BURRELL
- Bruno DELABORDE
- Dimitri DONZÉ
- Diogo DOS SANTOS
- Yves DUPRÉ
- Denis MAIER
- Stéphane REY

Mme Valérie PILLONEL et Maïko Réal de la Commune de Vernier sont présents.

14 membres du club sont excusé-es, parmi lesquel-les les membres suivants du comité :

- Lourdes MENEZ
- Jean-Luc PITETTI
- Igor VEIGA

Ana BERGOT, du CFP, est également excusée.

#### **2. Approbation de l'ordre du jour**

L'ordre du jour, communiqué avec la convocation, est adopté sans remarque.

#### **3. Approbation du PV de l'Assemblée Générale 2024**

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale 2024, tel qu'envoyé avec la convocation, est approuvé sans remarque.

#### 4. Admissions et démissions

Au terme de la saison 2024-2025, le club comptait 375 membres, soit exactement le même nombre que la saison précédente :

- 300 membres du mouvement masculin, y compris 25 adultes
- 75 dans le mouvement féminin

Par rapport aux infrastructures, au nombre d'entraîneurs et entraîneuses, le club arrive gentiment à saturation et ne peut que difficilement accueillir plus de membres.

Pour la saison 2025-2026, toutes les inscriptions pour les U12 et plus âgés seront mises en liste d'attente.

#### 5. Rapports du Comité

##### ***Rapport de Bruno DELABORDE, président***

Il s'agit de sa cinquième année de présidence, marquée par une professionnalisation continue du club. Il remercie la Commune de Vernier pour la bonne collaboration, notamment en ce qui concerne les salles. Plus particulièrement sont remercié-es Maïko Real, Virginie Pillonel, Sébastien Riom, Sonia Bahler, Anne Borel et les concierges des différentes salles.

Le partenariat avec le CFP (Centre de formation professionnelle) est relevé. D'une professeure et 24 élèves, la collaboration est passée à 4 professeur-es et 60 élèves. Les activités prises en charge sont les tâches administratives pour les mouvements jeunesse et mini, la comptabilité et la gestion du site web.

Les coachs sont remercié-es et félicité-es pour leur investissement, même si toutes les équipes du club n'ont pas eu les résultats espérés. Certaines ont cependant connu de très beaux succès :

- U10-1 mixtes : il n'y a pas de classement dans cette catégorie, mais l'équipe était une des meilleures du canton
- U12-1 masculins : champions cantonaux, pour la seconde année consécutive, et finalistes de la Coupe Landolt
- U12 féminines : 5<sup>e</sup> place cantonale
- U14-1 masculins : Final Four national
- U14 féminines : finalistes du championnat cantonal
- U16-1 masculins : champions suisses CSJC après plusieurs défaites en finale
- U16 féminines : participation au championnat cantonal, avec un effectif réduit en raison de nombreux départs. L'équipe a été renforcée par des U14
- U18-1 masculins : 1/8<sup>e</sup> de finale du championnat CSJC, avec beaucoup de joueurs de 1<sup>ère</sup> année
- U18 féminines : participation championnat suisse de division 2
- U20 masculins : défaite en ¼ de finale du championnat suisse
- 2<sup>ème</sup> ligue cantonale masculine : champions cantonaux après plusieurs défaites en finale, et finalistes de la Coupe genevoise
- 1<sup>ère</sup> ligue nationale masculine : 1/8<sup>e</sup> de finale du championnat, battus honorablement par les premiers du championnat

Les deuxièmes équipes masculines ont participé aux championnats cantonaux, accueillant souvent de très grands effectifs.

Pour la saison 2025-2026, le club inscrira pour la première fois de son histoire une équipe féminine adulte en 2<sup>ème</sup> ligue cantonale, avec les joueuses sorties du mouvement jeunesse ces dernières années.

Pour cette saison à venir, la vision du club restera identique, avec une base solide, des coachs expérimenté-es et le souhait de consolider les structures, sportive et administrative, du club. A cette fin, Régis MOURGUES sera embauché en tant que coach professionnel afin d'épauler Arnaud FOL.

Enfin, Bruno DELABORDE remercie les membres du comité pour leur investissement et leur travail tout au long de l'année.

### ***Rapport de Stéphane REY, directeur sportif du club***

Les très bons résultats, désormais annuels, sont relevés. Mais, plus important, le club a un vrai ancrage local, la très grande majorité de ses membres habitant la Commune de Vernier. Cela fait partie du rôle social du club, soucieux de développer l'esprit collectif et la responsabilité individuelle, notamment au travers de la charte du club et des exigences (sérieux, ponctualité, etc.) demandées aux joueurs et joueuses.

Le travail avec les plus jeunes est désormais reconnu, de nombreux clubs s'intéressant à elles et eux et essayant de les recruter. L'ES Vernier doit également s'affirmer par rapport à ceux-ci et aux instances sportives et devenir aussi une destination pour les joueurs et joueuses de talent. C'est cependant parfois compliqué, les aspirations individuelles étant préférées aux valeurs collectives.

Il relève enfin la professionnalisation du club, marquée par l'engagement de deux responsables et coachs professionnels, une nécessité afin de pouvoir proposer une filière de formation de qualité et il se réjouit de continuer à collaborer avec eux.

### ***Rapport d'Arnaud FOL, responsable technique***

Son intervention débute par des remerciements au club pour la confiance qui lui est accordée. Il se réjouit de collaborer avec Régis MOURGUES, avec qui les contacts sont très bons.

Il relève le succès dans les catégories jeunesse masculines, 7 joueurs ayant été pris en sélection U14 et deux en sélection U12.

Pour la saison 2025-2026, il se concentrera sur les juniors masculins, notamment les U16 nationaux, passant la main sur la 1<sup>ère</sup> ligue, qui a peut-être besoin d'un autre discours.

Si les résultats sont importants, la formation l'est plus et il souligne le travail des coachs, même si pas professionnels, et leur souhaite de s'améliorer et de proposer des activités de qualité.

### ***Rapport de Régis MOURGUES, responsable technique***

Il s'agit de sa première année au club, mais il compte plus de 20 ans d'expérience dans le basket, en France et en Suisse.

Il apprécie ce nouveau club, les décisions qui y sont prises, notamment d'attribuer des coachs de qualité aux équipes mini, l'implication des anciens et la philosophie du club et se réjouit de continuer à y travailler.

### ***Rapport d'Yves DUPRÉ, membre du comité***

Il relève le travail des anciens qui ont précédé le comité actuel et qui ont laissé un club avec des valeurs, mais également celui du comité actuel qui s'inscrit dans la lignée de leurs prédécesseurs. En conclusion, il souhaite que l'ES Vernier continue à se développer, tout en conservant ses valeurs historiques.

## Rapport de Laurent BRÖNNIMANN, trésorier

La saison 2024-2025 a été conforme aux prédictions, avec un léger bénéfice de 2'764.28, ce qui a permis de faire baisser légèrement la fortune négative du club.

Les produits, charges, actifs et passifs sont présentés comme suit :

Charges	Pertes et Profits au 10.06.2025	Produits	Actifs	Bilan au 10.06.2025	Passifs		
Salaires	130 197,75	Cotisations	115 309,70	Caisse	0,00	Créanciers	0,00
Mvt Jeunesse	23 190,30	Dons	20 000,00	CCP Principal	8 287,81	Passifs transitoirs	29 480,60
Autres équipes	12 030,00			CCP Déposito	0,00	Provisions	9 236,00
Comité	1 482,00	Buvette	170,20	CCP Cotisations	14 820,77	Fortune Nette	-18 372,30
Licences	20 710,00	Tournoi vétérans	3 400,00	Débiteurs	0,00	Résultat exercice	2 764,28
Matériel équipes	2 630,79	Escalade	0,00	Actifs Transitoirs	0,00		
Charges diverses	9 830,14	Manifestations diverses	5 330,01				
Charges salariales	19 194,85	Subvention commune	50 300,00				
Frais déplacements	11 981,80	J&S	27 102,00				
Résultat exercice	2 764,28	Sport Toto	11 800,00		23 108,58		
		Produits divers	600,00				
	<u>234 011,91</u>		<u>234 011,91</u>				<u>23 108,58</u>

Les postes les plus importants en termes de produits sont :

- les cotisations : plus de CHF 115'000
- les subventions communales : plus de CHF 50'000, pour le mouvement jeunesse et la 1<sup>ère</sup> ligue
- l'Association des anciens : CHF 6'000, soit CHF 1'000 de plus que la saison précédente, ainsi qu'une subvention extraordinaire de CHF 4'000 pour la participation des U12-1 masculins à la Coupe Landolt et celle des U14-1 masculins au Final Four d'Allschwil (Bâle)
- les bénéfices de la buvette du 1<sup>er</sup> août aux Ranches : CHF 5'000. Des remerciements sont adressés à tous ceux et toutes celles qui y ont participé
- la subvention de Jeunesse et Sport : presque CHF 3'000
- celle du Fonds du sport cantonal : un peu plus de CHF 11'000

Le soutien du CFP est très important pour la bonne gestion des cotisations, mais le travail des coaches, parents, joueurs et joueuses l'est aussi.

Au niveau des charges, les postes les plus importants sont :

- les salaires : plus de CHF 150'000, y compris les charges sociales
- le paiement des licences : plus de CHF 20'000
- les frais de déplacements, en train ou minibus : plus de CHF 12'000, mais qui sont compensés par la subvention communale
- les inscriptions des équipes et les frais d'arbitrage : presque CHF 23'000 pour le mouvement jeunesse et CHF 12'000 pour les adultes, principalement pour la 1<sup>ère</sup> ligue

Les parents présents demandent si les licences sont comprises dans les cotisations annuelles. C'est le cas, mais ils et elles trouveraient intéressant que cela soit précisé sur le site web.

Il est précisé que les chèques-familles ne sont distribués aux enfants de la Commune de Vernier que jusqu'à leurs 15 ans.

Il est rappelé que les cotisations ont augmenté en 2023, pour la première fois en plus de 10 ans. Le paiement reste compliqué pour certains parents : dans ces cas-là, des arrangements peuvent être trouvés, soit avec des paiements étalés, soit en demandant aux joueurs ou joueuses d'accomplir des activités pour le club.

## 6. Rapports des vérificateurs des comptes

Reynald BRÖNNIMANN et Jacques ZIMMERLI, vérificateurs aux comptes pour la saison 2024-2025, font lecture de leur rapport, dans lequel ils confirment que tous les documents et justificatifs demandés ont été fournis à leur satisfaction.

Les résultats financiers présentés par le trésorier sont confirmés :

- **Résultat exercice / Bénéfice sur la saison 2024-2025 :** CHF + 2'764.28
- **Fortune nette reportée de l'exercice précédent :** CHF - 18'372.30
- **Fortune nette après bénéfice de l'année courante :** CHF - 15'608.02

Ils proposent d'accepter les comptes tels que présentés.

## 7. Adoption des rapports et décharges au comité

Les rapports et les comptes sont adoptés par acclamation.

## 8. Décharge au comité

La décharge est accordée au comité, sans opposition.

## 9. Election au comité

Le comité sortant est reconduit sans opposition. A celui-ci se joint Jan HESSBRUEGGE, élu par acclamation.

## 10. Election des vérificateurs aux comptes

Selon le tournus en vigueur, les vérificateurs aux comptes pour la saison 2025-2026 sont désignés comme suit :

- 1<sup>er</sup> vérificateur : Jacques ZIMMERLI
- 2<sup>ème</sup> vérificateur : Jean-Marc FELLAY
- Suppléant : Reynald BRÖNNIMANN

Ils sont élus par acclamation.

## 11. Présentation du budget 2025-2026

Laurent BRÖNNIMANN, trésorier, présente le budget pour la saison à venir :

Le budget est a priori équilibré, même si un certain nombre d'informations restent en suspens. Par exemple, les versements de Jeunesse et Sport sont décalés sur la saison suivante.

En détail, le budget se présente ainsi :

	Budget 2025 - 2026	Réel 2024 - 2025	Ecart
<b>Produits</b>			
Dons Publicité	6 000,00	20 000,00	-14 000,00
Buvette		170,00	-170,00
Cotisations	125 000,00	115 310,00	9 690,00
Manifestations divers	2 500,00	8 730,00	-6 230,00
Subventions commune de Vernier	42 000,00	42 300,00	-300,00
Subventions commune de Vernier 1 LN	25 000,00	8 000,00	17 000,00
Subvention Sport Toto	11 000,00	11 800,00	-800,00
Jeunesse + Sport	35 000,00	27 102,00	7 898,00
Produits divers		600,00	-600,00
<b>Total des produits</b>	<b>246 500,00</b>	<b>234 012,00</b>	<b>12 488,00</b>
<b>Charges</b>			
Salaires	150 000,00	130 198,00	-19 802,00
Charges salariales	22 000,00	19 195,00	-2 805,00
Mouvement Jeunesse	23 500,00	23 190,00	-310,00
Autres Equipes	3 000,00	3 130,00	130,00
1LN - inscription	9 000,00	8 900,00	-100,00
Comité	1 000,00	1 482,00	482,00
Licences	22 000,00	20 710,00	-1 290,00
Matériel	5 000,00	2 631,00	-2 369,00
Frais déplacements	12 000,00	11 982,00	-18,00
Divers	1 500,00	9 830,00	8 330,00
<b>Total des charges</b>	<b>249 000,00</b>	<b>231 248,00</b>	<b>-17 752,00</b>
<b>Résultat exercice</b>	<b>-2 500,00</b>	<b>2 764,00</b>	<b>-5 264,00</b>

Les principaux produits et charges sont identiques à ceux de la saison 2024-2025. Les dépenses augmentent cependant pour diverses raisons, notamment la 1<sup>ère</sup> ligue nationale, le développement du mouvement féminin avec une nouvelle 2<sup>ème</sup> ligue et l'engagement d'un nouvel entraîneur/responsable professionnel.

Au niveau des produits, le club ne pourra pas compter sur la buvette du 1<sup>er</sup> août, le club y participant une année sur deux, aux Ranches, selon le principe de tournus mis en place par la Commune.

Au final, le budget est légèrement déficitaire, à environ moins CHF 2'500.

Une question est posée au sujet du sponsoring. Un dossier a été réalisé par le CFP, qui sera envoyé à plusieurs entreprises de la Commune de Vernier et de celles alentours. Dans ce cadre, il serait utile de mentionner les avantages fiscaux que permet le sponsoring.

## 11. Propositions individuelles et divers

Les parents présents demandent s'il serait envisageable de demander aux parents des joueurs et joueuses de faire des pâtisseries pour la buvette.

Arnaud FOL mentionne que, pour certaines équipes, s'est mise en place une pratique inspirée de ce qui se fait en France, à savoir d'offrir un goûter aux deux équipes à la fin des matchs à domicile.

Stéphane REY indique qu'il est difficile de tenir la buvette sans l'aide d'un-e professionnel-le, mais qu'une liste des parents pouvant/souhaitant participer pourrait être créée.

Jan HESSBRUEGGE, nouvellement élu au comité, propose d'organiser des entraînements supplémentaires le week-end, notamment l'hiver lorsque joueurs et joueuses ne peuvent pratiquer en extérieur. Il proposera des créneaux selon la disponibilité des salles.

## **12. Clôture de l'Assemblée Générale**

L'Assemblée générale se conclut à 19h42.

\* \* \*

Procès-verbal rédigé par Dimitri DONZÉ, vice-président